



Formation Modulaire à destination des agents des services hospitaliers Pour participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée

1. Objectifs de la formation :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques indispensables afin :

- De contribuer aux soins hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée ou de la personne en situation de handicap sous la supervision d'un aide-soignant ;
- D'aider la personne âgée ou la personne en situation de handicap dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie ;
- De réaliser des soins en toute sécurité en utilisant les techniques appropriées.

2. Le public concerné :

Les Agents de service hospitalier exerçant en EHPAD, SAAD (service d'aide à domicile) ou établissement de santé, public ou privé ou établissement d'accueil de personnes en situation de handicap identifiés par les directions d'établissement ou des structures employeurs (cf. Livret de positionnement).

Les demandeurs d'emplois identifiés par les services de pôle emploi.

Profil requis : Démontrer des aptitudes avoir préférentiellement une expérience personnelle et/ou professionnelle ou de stage d'au moins 3 mois, qui permet de préjuger des aptitudes nécessaires aux métiers d'aide à la personne (écoute, empathie, collaboration et travail en équipe, capacité à communiquer...).

3. Lieu-Accès-Repas :

- IFSI/IFAS du centre hospitalier Châteauroux-Le Blanc, site de Le Blanc.
- Parking gratuit accessible au niveau de la sous-préfecture.
- Possibilité de déjeuner sur place en apportant son repas (réfrigérateur / micro-ondes).

4. Contacts :

Le secrétariat de l'institut est joignable par téléphone du Lundi au vendredi de 08h30 à 16h30
Au 02.54.28.28.06 ou par mail : lb.sec.ifs@ch-chateauroux.fr

5. Tarifs de la formation :

1000 € par agent



6. Inscriptions :

Capacité d'accueil de 24 stagiaires (en 2 sous groupes de 12 personnes) :

- L'employeur inscrit l'agent auprès de l'institut de formation et entreprend les démarches de financement de formation auprès de son organisme financeur.

Il procède ou fait procéder, en amont, à un bilan en complétant le livret professionnel de positionnement du candidat « Participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée ».

- L'agent complète le dossier d'inscription et le retourne à l'organisme de formation accompagné du livret professionnel de positionnement complété par l'employeur.

7. Intervenants :

Cadres et infirmiers formateurs de l'IFSI/IFAS, professionnels paramédicaux : aides-soignants, ergothérapeute, diététicienne.

8. Capacités visées :

1. Aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie :

Capacité à :

- tenir compte des rythmes et envies de la personne ;
- repérer au quotidien les besoins et capacités de la personne ;
- établir une relation d'accompagnement adaptée dans les actes de la vie quotidienne ;
- stimuler les capacités restantes dans les gestes et les activités de la vie quotidienne.

2. Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées :

Capacité à :

- réaliser les soins liés à l'hygiène corporelle et au confort, à l'alimentation, à l'élimination, au sommeil dans le respect de la personne, de son autonomie et de son intimité ;
- adapter les modalités de réalisation du soin à l'état de la personne et à ses habitudes de vie ;
- assurer le confort de la personne en utilisant les aides techniques nécessaires ;
- évaluer la qualité du soin réalisé et réajuster, le cas échéant.

9. Méthodes :

- Apports théoriques et conceptuels
- Mise en situation - jeux de rôle-simulations
- Etude de situation - Analyse de pratique
- Quizz évaluation - auto évaluation
- Supports pédagogiques à disposition des apprenants via la plateforme numérique



10. Programme :

Séquence 1

Jour 1 : Le vieillissement physiologique et psychologique de la personne âgée, Respect et droits de la personne âgée, contexte environnemental et socioéconomique de la personne âgée.

Jour 2 : Connaissance de la personne âgée et de son environnement : les besoins de la personne âgée, ses capacités et incapacités (dépendance, indépendance, sources de difficultés).

Jour 3 : Le lien social, la place des aidants, la structure EHPAD, la particularité de la prise en charge au domicile.

La relation avec la personne âgée avec ou sans troubles cognitifs (écoute, reformulation) et/ou en perte d'autonomie ; La relation avec les résidents, les aidants, les membres de l'équipe.

Séquence 2

Jour 1 : La posture professionnelle (bienveillance, empathie), L'éthique professionnelle /confidentialité /secret professionnel/comportement professionnel.

Jour 2 : L'observation de la personne âgée ; Organisation du travail en équipe.

Jour 3 : Les précautions standards et complémentaires, Lutte contre la propagation du virus de la Covid-19.

Séquence 3

Jour 1 : Préalables aux soins : critères de qualité de soin Respect/intimité dans les soins.

Les soins d'hygiène et de confort : hygiène corporelle, aide à l'habillage et au déshabillage, élimination urinaire et fécale, protections anatomiques, aide à la mobilisation et à l'installation de la personne.

Jour 2 : Ergonomie : gestes et postures.

Jour 3 : La transmission des informations.

11. Dispositif d'évaluation :

Les attentes des stagiaires seront recueillies par le formateur en début de session et confrontées aux objectifs de formation.

La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée :

- Lors d'un débriefing de fin de session
- A l'aide d'un questionnaire individuel portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes et les intervenants
- A distance (journée RETEX) les stagiaires devront analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail.

12. Acquis :

Validation de la formation pour un projet professionnel de formation d'aide-soignant

- Attestation de suivi formation 70h délivrée pour le suivi des 4 modules de formation
- Dispense de sélection pour être admis en formation d'aide soigné (admission directe en IFAS dans la limites de la capacité d'accueil autorisée de l'institut soit 20% des places)

IFSI, IFAS de Le Blanc

5 rue Pierre Milon

36300 Le Blanc

Tel : 02.54.28.28.06

Email : lb.sec.ifs@ch-chateauroux.fr

Site : www.ch-chateauroux-leblanc.fr



*Sous réserve de posséder une expérience professionnelle au contact des personnes âgées en qualité d'ASH
d'une durée minimale de 6 mois*

13. Planification pour les 2 sous groupes suivant la formation :

semaine 20 : 2 jours

semaine 21 : 1 jour

semaine 22 : 2 jours

semaine 23 : 1 jour

semaine 24 : 2 jours

semaine 26 : 1 jour

Semaine 28 : 1 jour

Les dates définitives seront communiquées à l'issue de l'inscription des stagiaires.

Le dossier d'inscription doit parvenir à l'organisme de formation avant le **vendredi 29 Avril 2022.**